



Compte-Rendu des GT&CT_PRA des 5&7 mai 2020

Les GT et CT des 5&7 mai 2020 ont été présidés par M. DUTHEIL (Directeur DNGCD)

Composition Administration : M. HAAN (Directeur SGCD_AG) – M. FRANCERRIE (Chef PSG SGCD_AG) – M. FAYOLLET (Directeur SGCD_MMNA) – M. PICARD (PSG SGCD_MMNA) – M. BALLARIN (Directeur SGCD_MED) – Mme ROUMEAU (Chef PRH) – M. ROUMEAU (Chef PEM) – M. MORMINA (Chef PMR) – M. BURVINGT (Conseiller BEAT) – Mme MEROI (Chef SG) – Mme POUZOLS (SG) – M. MALLET (Conseiller de Prévention) – M. DE BLOCK (ISST aéromaritime)

OS représentées : USD-FO – UNSA – Solidaires – CGT – CFDT

Le présent document consigne les CR des GT et CT des 5 et 7 mai derniers. Ces deux réunions en audioconférences ont permis à l'Administration et aux OS de travailler à la définition d'une première version du Plan de Reprise d'Activité (PRA). Ce document – plastique – a vocation à évoluer et s'adapter aux RETEX qui découleront de sa mise en oeuvre.

Groupe de Travail du 05.07.2020

Bilan PCA

M. DUTHEIL s'est tout d'abord attaché à replacer le PRA dans son contexte global en précisant que ce dernier allait se substituer au PCA, plan en vigueur depuis le 16.03.2020.

Un nombre conséquent d'activités vont reprendre, tant dans le secteur privé que public : il est donc logique que la DNGCD suive le même mouvement.

Le PRA correspond plus exactement à un renforcement de nos activités et non à une reprise *strico sensu* puisque la DNGCD a assuré une continuité de service – certes dégradé – tout ou long de la période de confinement.

À ce titre, le Directeur a tenu à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction et à la mise en œuvre du PCA.

La mise en place du PCA a impliqué une réflexion à deux niveaux :

L'adaptation de l'environnement de travail

L'environnement de travail de la DNGCD n'est autre que celui de l'AEM. L'AEM guide l'engagement de nos moyens et l'exécution de nos missions. Durant la période de confinement, le formatage AEM a été différent selon les façades et fonction des sollicitations des 3 PREMAR (Métropole) et 2 Délégués du Gouvernement pour l'Action de l'État En Mer (AG). Ces derniers ont actionné les moyens Douane de façon sensiblement différente en fonction des besoins identifiés localement.

Notre environnement de travail diverge par ailleurs de la surveillance terrestre en cela que le rapport de force qui y prévaut est différent en aéromaritime. Notre positionnement ainsi que le format de nos brigades impliquent une exigence accrue de nos dirigeants (PREMAR et DG).

Notre appartenance à l'AEM induit une homogénéité de nos pratiques (opérationnelles et sanitaires) avec l'ensemble de nos homologues, notamment la Gendarmerie Maritime et les Affaires Maritimes.



La protection individuelle des agents

La conception du PCA avait pour objectif la poursuite de nos missions dans un cadre dégradé.

Elle a impliqué une recherche partagée et concertée entre différents acteurs (AEM – ISST – Médecins de Prévention – OS – Conseiller de Prévention etc). Trois semaines de travail ont été nécessaires à la conception et validation de fiches réflexes qui ont par la suite impliqué un travail d'explication, de suivi et de mise à jour au fil de l'eau. Ces fiches regroupent l'ensemble du spectre de fonctionnement du service, toute DNGCD confondue. Durant la période de confinement, les SGCD ont été encouragés à utiliser très largement les cartes achats permettant ainsi d'assurer l'équipement des bords.

Les PEM et PMR ont grandement contribué à la mise en œuvre de ce PCA : le Directeur a salué ce travail de l'ombre, essentiel.

D'autres sujets de fond ont continué à prospérer et à mobiliser les agents en présentiel ou en TT.

Globalement, l'activité aéromaritime a été déployée selon le PCA modulé en fonction des demandes et sollicitations de nos autorités préfectorales maritimes.

La gestion des agents au quotidien a aussi été un sujet de travail central.

Le PCA a impliqué la mise en place de 3 régimes de travail : le présentiel – le TT – l'AA (agents fragiles – parents en mode garde d'enfants – agents ne travaillant pas du fait de la baisse d'activité)

L'adoption de ces 3 régimes de travail a impliqué d'assigner un statut à chaque agent.

Le TT a représenté une grande nouveauté pour la DNGCD : apprendre à travailler à distance n'a pas été simple – le TT suppose d'entretenir les liens avec le service de rattachement mais aussi d'avoir les outils nécessaires à portée de main.

La déclinaison du PCA a varié d'une façade à l'autre selon le principe de réalité.

Ce travail nous a permis de rester sur le terrain et aux agents de travailler dans des conditions - opérationnelles - validées par la médecine de prévention.

Le Gouvernement a reconnu le travail de la Douane en mer et en l'air durant cette période.

Quelques exemples notoires :

L'utilisation de drones aux Antilles

les agents sont désormais à l'aise avec ces outils – dont l'utilisation a été concluante - qui vont être étendus aux autres façades – ils ont été utilisés dans le cadre des arrêtés d'interdiction de navigation (mission de service public partagée par l'ensemble des acteurs de l'AEM dans un souci de prévention et non de répression)

Le déploiement du P2 en Méditerranée

3/4 bordées se sont succédées

Points forts : adaptation à un théâtre opérationnel non habituel ; au travail en équipages mixtes RETEX très positif.

Fin du PCA – Début du PRA

Le 11 mai sonne la remontée en capacité de la DNGCD.

Le PRA a été conçu sur la base des constatations faites durant la mise en œuvre du PCA.

Dans le cadre du PRA, le TT doit continuer à être encouragé lorsque cela est possible et que son utilité est avérée ; il doit par ailleurs être combiné avec la reprise de l'activité en présentiel à hauteur de 50 % des effectifs maximum. Cette limitation vise à assurer la sécurité des agents et à permettre la mise en œuvre des gestes barrières, des mesures de distanciation sociales etc.



USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr



Les services supports, dont les bureaux ne permettent pas, en l'état actuel des choses, d'assurer une protection optimale des agents, vont être équipés de vitres en plexiglass.

PCA VS PRA :

- on passe d'une logique de façade à une logique de secteurs (7 secteurs pour la Métropole)
- BGC : rythme de travail plus large que celui initialement envisagé – la sortie à la journée a été jugée insatisfaisant par plusieurs brigades – les futures missions impliqueront donc des nuitées à bord.
- demande de devis supplémentaires à nos prestataires pour le nettoyage des locaux (hors bords non contaminés)

Reprise scolaire

Un certain nombre d'agents sont concernés par la garde d'enfants à plein temps ou à temps partiel (reprise des cours incertaines et/ou partielle)

Cela va conditionner la disponibilité des parents à rejoindre leurs postes.

Il est donc très probable que l'on reste sur le dispositif que l'on a connu jusqu'à présent ; à savoir que les agents qui ne pourront pas venir travailler du fait d'une garde d'enfants seront placés en ASA.

L'ASA pourra a priori être suspendue provisoirement.

Pourquoi ne pas reprendre un fonctionnement nominal ?

Volonté de M. DUTHEIL de ne pas passer de 0 à 100 directement.

La montée en puissance de la DNGCD doit se faire de manière progressive.

L'objectif est de revenir à une situation nominale post-PRA

Toutefois, nous n'avons aucune visibilité sur la durée du PRA : tant qu'on n'aura pas trouvé de vaccin contre le virus, on sera soumis à des procédures de distanciation et processus de nettoyage normés.

Intervention des prestataires extérieurs sur les bateaux

L'intervention de prestataires extérieurs sur les bords n'est prévue qu'en cas de contamination du moyen par un agent malade dans le cadre d'un process spécifique mis en place par la médecine de prévention.

En temps normal, le nettoyage des bords se fait conformément aux fiches édictées et mises en ligne.

Les prestataires de nettoyage des bureaux continuent à intervenir comme à leur habitude – ils se sont en revanche adaptés aux exigences sanitaires du moment.

Cotes de service

La fragilité des cotes de service est connue de tous.

Il est du devoir de chacun de s'adapter à la situation exceptionnelle que nous connaissons.

On comprend que les agents souhaitent de la visibilité en la matière mais ça n'est - à l'heure actuelle - pas possible. On peut améliorer la prévisibilité mais on ne peut pas se projeter à moyen ou long terme.

Locaux de la BSAM du Havre

Les couloirs sont étroits et les locaux exigus mais en fonction des missions programmées, seul le personnel strictement nécessaire à l'exécution des vols doit être présent.

Il faut combiner présentiel et TT. C'est à chaque chef d'unité de décliner localement le PRA.

USD-FO rappelle régulièrement sa position relative aux locaux et aux outils de travail, notamment dans les unités aériennes dans lesquelles les agents ont de nombreuses tâches annexes à l'activité opérationnelle et par conséquent un présentiel important dans les locaux. Chaque agent doit avoir son espace de bureau et son poste informatique. Les espaces communs doivent être suffisamment dimensionnés, notamment la salle de réunion, le local social, les vestiaires, la douche et les sanitaires. Les dégagements doivent permettre une



circulation aisée et sécurisée. La BSAM du Havre est un contre-exemple pour ce qui concerne la partie « vie commune ».

Le P1_ Secours à Migrants

Les équipements de protection doivent être portés par les agents dès que la distanciation ne peut être respectée. Ils ne sont pas obligatoires dans le cas contraire.

La situation de secours à migrants par un moyen Douane en effectifs réduits est une question centrale.

Elle doit être évoquée avec les CROSS et les PREMAR. La réponse apportée doit être homogène au sein de l'AEM. M. DUTHEIL doit faire le point à ce sujet avec la communauté et reviendra ensuite vers les OS.

Adaptation du PRA au niveau local

La déclinaison du PRA incombe aux chefs d'unités : cette déclinaison prendra la forme d'une note relative à la vie dans les locaux de la brigade.

Questionnaire médical

Le questionnaire médical est pour le moment réservé aux patrouilleurs.

Les autres bords sont soumis au principe de l'auto-surveillance.

Renfort ponctuel de St Laurent du Maroni

Lorsque la DF45 sera à nouveau disponible, elle devrait intervenir en renfort sur le fleuve Maroni.

Aérien_ Composition des équipages

Il n'a jamais été interdit de fonctionner en équipage normal pour les aériens : la composition des équipages est laissée à la discrétion du chef d'unité conformément à la disponibilité des EPI après étude de sécurité.

CT / RTT

On attend l'instruction de la DG à ce sujet. Il est fort probable qu'une notification soit envoyée aux agents individuellement. Dès que l'instruction arrivera, les OS seront tenues au courant

Comité Technique du 07.05.2020

Point 1 ODJ_ Approbation des PV des 18.02 & 12.03.2020

Demande de modification a posteriori de propos tenus par la CGT acceptée par l'Administration.

Approbation de l'ensemble des OS représentées à l'occasion de ces deux réunions.

Point 2 ODJ_ Présentation du PRA amendé

Le PRA repose sur :

1. La progressivité_ elle implique un maintien massif du télétravail durant le PRA – Le retour des agents au bureau ne se fera que progressivement et doit impliquer, en amont, un aménagement des bureaux (mesures de protection supplémentaires) ; les prestations de nettoyage doivent par ailleurs être renforcées dans les unités. La progressivité implique aussi une sectorisation pour renforcer notre présence sans revenir pour



autant à un fonctionnement nominal. But : revenir sur des logiques à la mer plus importantes que durant le PCA.

2. La protection-distanciation La DNGCD rencontre une difficulté supplémentaire en cela que son caractère singulier implique qu'elle mette en place des process particuliers et se dote de produits de désinfection et de décontamination adaptés à son activité. Lesdits produits ne sont pas des produits grand public : il est donc plus difficile de s'en procurer. La mise en œuvre des mesures de protection a donc impliqué – et impliquera - un travail de veille auprès des fournisseurs : il est en effet essentiel d'œuvrer à la constitution de stocks nous permettant d'affronter sereinement les prochaines semaines.

Mérignac est devenue une base centrale de réception et distribution des EPI dédiés commandés ces 8 dernières semaines.

Masques

Nous entrons désormais dans une phase où la logique va être celle de leur centralisation par les préfets de département chargés de les distribuer aux Directions de l'État. La DNGCD bénéficie d'un stock confortable à l'horizon de 2 à 3 semaines. La DNGCD travaille aussi à la distribution spatiale des bureaux ; ce qui n'est pas sans poser problème, eu égard à la grande disparité volumétrique des installations garde-côtes.

Un état des stocks d'EPI est tenu et mis à jour quotidiennement.

3. La conduite des missions A titre général, la stratégie de la DNGCD consiste en la constitution d'équipages réduits. Nous allons reprendre la mer, montrer le pavillon, assurer une présence en mer, faire respecter les mesures d'interdiction toujours en vigueur... On va devoir suivre des instructions plus larges que celles de la Douane *strictu sensu*.

Dans le cadre de notre remontée en capacité on a voulu être plus souvent en mer et aussi remettre les GC sur des formats que nous connaissions avant – hors format équipage qui reste réduit pour pouvoir respecter la distanciation.

C'est ce triptyque qui va rythmer le PRA. Un certain nombre de suggestions des OS ont été prises en compte dans la version amendée.

BCMA

Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre du PRA tel que diffusé aux unités.

Le TT n'est applicable qu'à certains agents : il s'agit là d'une question statutaire.

Composition des équipages

La réduction des équipages représente selon certains une atteinte à la sécurité des agents.

Sur ce point, le Directeur a été formel : si un bord n'est pas en capacité d'assurer un contrôle dans les conditions de sécurité requises alors il ne doit pas avoir lieu.

L'idée du PRA est d'augmenter notre présence à la mer : de ce fait, naviguer à 6 est tout à fait possible.

On peut aussi réfléchir à la mise en place d'une « navigation coopérative » i.e. la DNGCD pourrait naviguer sur un même plan d'eau avec d'autres administrations.

La reprise des contrôles viendra dans un second temps et fera l'objet d'une réflexion préalable sur le type de contrôles à effectuer ou non. Ces derniers impliqueront certainement un travail de ciblage plus important en amont.

Régimes de travail

Les longues périodes d'inactivité sont néfastes, raison pour laquelle une reprise d'activité doit être envisagée progressivement. PRA oblige, la notion de volontariat n'a plus lieu d'être.

Aucune perte de salaire n'est à déplorer parmi les agents de la DNGCD durant le PCA. 3 régimes ont prévalu : présentiel, TT, ASA.



USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr



La mise en œuvre du PRA va impliquer une gestion de l'alternance de ces 3 régimes. La DG doit donner des consignes claires à la DNGCD qui transmettra en cascade aux unités.

ASA et garde d'enfants

RH1 doit apporter une réponse à la DNGCD concernant l'applicabilité des ASA aux agents qui prennent soin de personnes fragiles.

Le dispositif actuel relatif aux garde d'enfants est maintenu jusqu'au 1^{er} juin ; à partir du 2 juin, il conviendra de justifier de la nécessité du parent à rester à domicile en fournissant une attestation de l'établissement fermé. Les parents des enfants qui n'auraient pas rejoint les bancs de l'école par choix devront poser des CA pour continuer à assurer la garde de leurs enfants.

Point 3 ODJ_ Questions diverses

Ateliers de Travail

Ils ont vocation à se poursuivre avec la distanciation qui s'impose. Un agenda sera prochainement soumis aux OS.

Recrutements

La formation des marins numéro 1 est maintenue.

RH2 ayant procédé à une réforme des conditions de recrutement des pilotes d'avions, il n'y aura pas de recrutement en 2020. Le lancement d'une enquête pilote en interne n'est pas exclue dans les années à venir.

USD-FO est favorable au recrutement interne en définissant une procédure transparente, équitable et un niveau de pré-requis comparable aux pilotes recrutés par le biais du concours.

Situation hélico aux Antilles

L'AS355 ayant connu un problème technique d'importance aux Antilles est arrêté.

Toutes les mesures conservatoires ont été prises. L'enquête a commencé.

Une fois l'enquête terminée, ledit moyen pourra être réparé et remis en service. Un marché de MCO sera mis en place de manière transitoire en attendant la dotation d'une nouvelle machine.

Relocalisation de Dugny

Au niveau administratif, la manœuvre se fera en deux temps :

1. Tenue d'un CT pour acter la suppression des emplois de maintenance et conférer des droits aux agents concernés (mutation et indemnités). La fonction de maintenance est supprimée pour la BSAT mais les 3 postes sont redistribués sur d'autres unités.
2. Réalisation d'une étude d'impact, présentée en CHSCT, puis tenue d'un second CT pour acter la relocalisation de l'unité et le transfert des navigants (tout en prenant en compte les situations des personnels impactés).

Prochains RDV

Jeudi 14 Mai 2020_ Point sur l'activité de la DNGCD et l'application du PRA

Pour USD-FO, vos représentants

Thierry SAUR (Titulaire), Claire DENIS (Suppléante), Stéphane REINHARDT (Expert)

Didier LE QUERLER (Expert), Mickaël JACQUEMONT (Expert)

